



## Rapport d'évaluation

Récapitulatif des indicateurs et des objectifs de la convention de subventionnement 2017 entre le canton, la Ville de Genève et la Fondation du Grand Théâtre de Genève

**Bénéficiaire : Fondation du Grand Théâtre de Genève (FGTG)**

**Parties subventionnantes :**

- **Canton : Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP)**
- **Ville de Genève : Département de la culture et du sport (DCS)**

**Rappel du but de la subvention et des missions du subventionné :**

La Fondation du Grand Théâtre de Genève (ci-après FGTG) est une fondation de droit public dont le but est d'assurer l'exploitation du Grand Théâtre de Genève, notamment en y organisant des spectacles d'art lyrique, chorégraphique et dramatique.

Le canton, dans le cadre de la loi 12123, et la Ville de Genève ont versé, en 2017, une subvention à la FGTG soutenant ainsi l'existence, à Genève, d'un opéra de niveau international, qui présente des œuvres d'art lyrique, de la période baroque à nos jours.

Le Grand Théâtre assume une mission d'ouverture et d'accès pour tous les publics en proposant diverses actions, en particulier en faveur de la jeunesse et des nouveaux publics, des établissements d'enseignement, des organismes actifs à Genève et des grandes manifestations, telles que la Fête de la musique, la Fête de la danse et les Journées européennes des métiers d'art.

Le Grand Théâtre collabore avec l'Orchestre de la Suisse Romande (OSR) dans le cadre des représentations d'opéra.

Le Grand Théâtre possède un chœur et un ballet. Le ballet présente deux nouvelles productions par saison, l'une avec orchestre, l'autre avec de la musique enregistrée, et il revisite régulièrement les grands classiques. Il est invité chaque année à donner des représentations ailleurs en Suisse et à l'étranger, sur tous les continents.

La FGTG a dû organiser 3 saisons hors les murs pendant les travaux de rénovation du bâtiment à la Place de Neuve débutés en janvier 2016. Grâce à la contribution déterminante de mécènes privés, il a construit à cet effet un bâtiment provisoire, l'Opéra des Nations, qui dispose d'une jauge inférieure à celle de la Place de Neuve (1'118 places au lieu de 1'512 places).

La subvention votée pour 2017 par le Grand Conseil, porte à part égales entre les saisons artistiques 2016/17 et 2017/18. Le rapport d'évaluation ci-présent ainsi que les tableaux d'indicateurs annexés portent sur cette période. Ces documents complètent les rapports d'activité que la FGTG publie annuellement.

**Mention du contrat :** Convention de subventionnement pour l'année 2017 entre la République et canton de Genève, la Ville de Genève et la Fondation du Grand Théâtre de Genève, du 20 septembre 2017

**Durée du contrat :** du 01.01.2017 au 31.12.2017 (1 an)

**Période évaluée :** saisons 2016-2017 et 2017-2018

**Objectif 1 : Promouvoir l'art lyrique dans le Grand Genève en proposant annuellement une saison d'opéras**

Indicateur 1.1 : Nombre d'opéras présentés

	Saison 2015-2016	2016-2017	2017-2018
Valeur cible	9	9	9
Résultat réel	9	8	10

Commentaires :

Les chiffres 2015-2016 figurent pour mémoire et ont déjà fait l'objet du rapport d'évaluation de la convention de subventionnement 2015-2016.

Pour sa première saison entière à l'Opéra des Nations (2016-2017), le GTG n'a pu produire que 8 opéras.

Indicateur 1.2 : Nombre de représentations d'opéras, dans le cadre du programme d'abonnement

	Saison 2015-2016	2016-2017	2017-2018
Valeur cible	54	54	54
Résultat réel	59	58	63

Commentaires :

Chaque opéra est représenté entre 7 et 12 fois.

A ces représentations s'ajoutent des récitals, des ballets et des concerts. Le nombre total de levers de rideaux était de 161 durant la saison 2016-2017 et de 150 durant la saison 2017-2018.

Le Grand Théâtre produit au moins 8 ouvrages lyriques par saison, qui donnent lieu à 54 représentations au minimum. A cela s'ajoutent, selon les moyens financiers disponibles, des opéras en version de concert et des opéras pour jeune public, ainsi que des accueils de productions étrangères.

Indicateur 1.3 : Nombre de spectateurs payants pour les représentations d'opéra (spectacles d'abonnement)

	Saison 2015-2016	2016-2017	2017-2018
Valeur cible	64'748	64'748	64'748
Résultat réel	64'174	50'942	54'373

Commentaires :

Les valeurs cibles sont celles correspondant à la salle de la Place Neuve, dont la jauge est de 1'500 places. L'Opéra des Nations dispose de 1'180 places seulement, ce qui ne permet pas d'atteindre le même nombre de spectateurs pour les productions lyriques.

Le nombre total de spectateurs, toutes représentations payantes confondues, était de 89'484 durant la saison 2015/16, de 85'115 pour 2016/17 et de 83'126 pour 2017/18.

## Objectif 2. Faire rayonner le Grand Théâtre de Genève hors de Genève

### Indicateur 2.1 : Nombre de représentations en tournées du Ballet (hors Suisse romande)

	Saison 2015-2016	2016-2017	2017-2018
Valeur cible	21	21	21
Résultat réel	42	53	53

#### Commentaire :

Le ballet a parcouru pratiquement tous les continents (Europe, Amérique, Asie et Afrique).

### Indicateur 2.2 : Nombre de collaborations internationales du GTG

	Saison 2015-2016	2016-2017	2017-2018
Valeur cible	3	3	3
Résultat réel	4	5	4

#### Commentaire :

Les chiffres indiqués se rapportent aux collaborations avec des institutions lyriques étrangères pour la production d'œuvres lyriques. Ne sont pas prises en compte les collaborations médias, comme par exemple les retransmissions en direct ou en différé d'ouvrages lyriques sur les chaînes Arte, Mezzo, TV5, qui se comptent par centaines.

## Objectif 3 : Accueillir des élèves

### Indicateur 3.1 : Nombre d'élèves du DIP ayant assisté aux représentations scolaires (opéra)

	Saison 2015-2016	2016-2017	2017-2018
Valeur cible	2'450	2'450	2'450
Résultat réel	1'628	1'979	788*

#### Commentaires :

La valeur cible de 2'450 élèves a été fixée pour la salle de la place de Neuve. L'objectif ne pouvait pas être atteint à l'Opéra des Nations en raison du nombre restreint de places disponibles.

\*Il est à noter que le Service pédagogique du Grand Théâtre a largement diversifié ses activités. La fréquentation des représentations scolaires ne constitue plus qu'une activité d'accueil parmi d'autres créées aux cours des dernières saisons. Ainsi, pendant la saison 2017/18, pas moins de 1'315 élèves ont participé à des activités d'accueil au Grand Théâtre.

**Indicateur 3.2 : Nombre de classes du DIP ayant suivi les parcours pédagogiques autour des spectacles**

	Saison 2015-2016	2016-2017	2017-2018
Valeur cible	70	70	70
Résultat réel	68	76	67

**Commentaire :**

Parallèlement aux parcours pédagogiques, qui consistent à faire découvrir les coulisses d'un opéra aux élèves, la FGTG a développé depuis 2016 le concept *Opéra pour petites oreilles* pour initier les plus jeunes élèves à l'art lyrique, dans leurs établissements scolaires.

**Indicateur 3.3 : Utilisation des places en prélocation réservées aux élèves**

	Saison 2015-2016	2016-2017	2017-2018
Valeur cible (= places offertes)	500	500	500
Résultat réel (= places utilisées)	397	482	356

**Commentaire : -**

**Objectif 4 : Renforcer l'ancrage du Grand Théâtre dans le tissu local et régional par le biais de partenariats artistiques**

**Indicateur 4.1 : Nombre de services d'orchestre assurés par l'OSR**

	Saison 2015-2016	2016-2017	2017-2018
Valeur cible	184	184	184
Résultat réel	164	157	160

**Commentaire :**

La valeur cible de 184 services correspond à la valeur figurant à l'art. 3 du protocole d'accord entre le GTG et l'OSR du 23 juin 2014. Il s'agit d'un nombre maximum pour 8 spectacles lyriques et chorégraphiques, qui peut varier selon les exigences du spectacle.

**Indicateur 4.2 : Nombre de collaborations avec des acteurs culturels locaux**

	Saison 2015-2016	2016-2017	2017-2018
Valeur cible	13	13	13
Résultat réel	12	10	11



#### Commentaires :

Le nombre de collaborations comprend aussi bien la participation d'ensembles musicaux et choraux aux productions que la participation du Grand Théâtre à des événements comme la Fête de la musique et la Fête de la danse.

L'éloignement du centre pendant la période hors les murs a réduit l'impact des collaborations avec les acteurs locaux focalisés sur le centre-ville.

### **Observations de la Fondation du Grand Théâtre de Genève :**

La période concernée par les deux conventions de subventionnement signées avec le canton et la Ville de Genève (la première pour les années 2015 et 2016, la seconde pour 2017) recouvre celle de la fermeture du bâtiment du Grand Théâtre de la place de Neuve pour travaux de rénovation et le déplacement provisoire des activités du Grand Théâtre à l'Opéra des Nations pour une durée de trois ans.

Après avoir érigé l'Opéra des Nations entre mars et décembre 2015, le Grand Théâtre a déménagé ses équipes, son matériel et ses décors en janvier 2016, pour permettre la rénovation du bâtiment historique de la place de Neuve. Ce déménagement et l'installation pour trois ans dans une salle de spectacles provisoire a posé au Grand Théâtre les défis les plus élevés des dernières 50 années. Notons encore que la période hors les murs avait été prévue pour une durée de deux ans et demi, qui s'est finalement prolongée à 3 ans, en raison du retard pris par les travaux de rénovation.

La FGTG a bien maîtrisé le passage de la Place de Neuve à l'Opéra des Nations en conservant l'essentiel de son public et en remplissant pleinement sa mission. Comme pour les années précédentes, l'institution a présenté chaque saison 8 à 9 productions lyriques, trois spectacles de danse dont deux nouvelles créations, ainsi que des récitals, des concerts et des spectacles invités. La moyenne de levers de rideau par saison a régulièrement dépassé 130. Les actions en direction du jeune public ont pu être renforcées pendant cette période. L'Opéra des Nations a favorisé l'ouverture vers de nouveaux publics incluant une composante plus jeune et populaire. Le bilan artistique de la période passée à l'Opéra des Nations est de ce fait incontestablement positif.

En raison de la jauge inférieure de la salle de l'Opéra des Nations (1'118 places contre 1'512 à la place de Neuve), la capacité d'accueil a diminué d'un quart, ce qui a réduit par conséquent les recettes de billetterie, d'autant plus que la FGTG a introduit des catégories de billets moins chères pour renforcer l'attrait et favoriser l'accessibilité.

L'évolution financière de la FGTG au cours des dix dernières années démontre une problématique de baisse des moyens affectés aux activités artistiques. Lors de la saison 2004-2005, 29 % du budget global était consacré à la production des spectacles, et encore 28% lors de la saison 2007-2008. Aujourd'hui, cette part oscille entre 23 et 25 % seulement selon les saisons. Il en résulte que la Fondation du Grand Théâtre de Genève doit affecter une part des recettes propres au financement des coûts fixes.

Par ses subventions 2015, 2016 et 2017, le canton a ainsi apporté des moyens complémentaires pour renforcer la contribution artistique et les activités pédagogiques, ce qui a permis à la FGTG d'augmenter la qualité des spectacles et les efforts envers le public de demain. Ces subventions ont aidé la FGTG à passer le cap difficile de trois saisons hors les murs. Après trois ans de soutien cantonal, le problème structurel du Grand Théâtre, dû à la baisse des dépenses de production au détriment des coûts fixes, n'a par contre pas trouvé de solution durable au terme de la convention de subventionnement 2017.

### **Observations du canton et de la Ville de Genève :**

Sur la base des indicateurs et valeurs cibles retenus pour les saisons 2016-2017 et 2017-2018, la FGTG a rempli sa mission et atteint les objectifs en lien avec la promotion de l'art lyrique à Genève et le rayonnement de l'institution hors du Grand Genève.

En ce qui concerne l'accueil des élèves, l'objectif n'a été que partiellement atteint en raison de valeurs cibles maintenues de manière probablement trop ambitieuses. Consciente de l'importance de sensibiliser le public de demain au monde lyrique, notamment les élèves, les jeunes et les familles, la FGTG a proposé régulièrement des programmes pédagogiques et notamment aussi accueilli un large public lors des journées portes ouvertes.

Les saisons 2016-2017 et 2017-2018 ont eu lieu à l'Opéra des Nations, parallèlement au chantier de rénovation du bâtiment de la place Neuve. Ces saisons hors les murs ont apportés de nombreux défis organisationnels et ont impacté les finances, notamment les recettes de billetterie. Malgré ces contraintes, la FGTG a réussi à terminer l'exercice 2016-2017 par un bénéfice. La Ville a renoncé à la part de ce bénéfice lui revenant. Quant au canton, il ne s'est pas encore positionné à ce jour.

L'exercice 2017-2018 s'est soldé par une perte, due principalement à la suppression de la subvention cantonale décidée par le Grand Conseil lors du vote de la loi 12123 en septembre 2017, alors que le budget de cette saison intégrait cette subvention et que la saison était déjà accomplie à moitié. La FGTG a revu son budget en urgence et est parvenue à limiter drastiquement les dépenses de la deuxième moitié de la saison pour limiter le déficit.

Conformément à la décision du Grand Conseil évoquée ci-dessus, cette seconde convention de subventionnement n'a pas été renouvelée en 2018.

**Pour la Fondation du Grand Théâtre de Genève**



Lorella Bertani  
Présidente



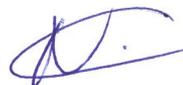
Carole Trousseau  
Secrétaire générale

Genève, le 31.01.2020

**Pour la Ville de Genève**



Carine Bachmann  
Directrice



Nicolas Cominoli  
Conseiller scientifique

Genève, le 04.02.2020

**Pour la République et Canton de Genève**



Marcus Gentinetta  
Conseiller culturel



Marie-Anne Falciola Elongama  
Responsable financière

Genève, le 7.2.2020